

# DONNÉES PERSONNELLES/IMAGES

## QUESTION

### Qu'est-ce que sont les données personnelles ?

Ce sont toutes **les informations qui permettent de nous identifier** directement ou indirectement. Cela peut être un numéro de téléphone, une adresse, un identifiant... mais aussi tout un tas d'informations qui relèvent de la vie privée comme la géolocalisation de notre téléphone ou bien des photos de nous. Toutes ces informations en disent long sur qui nous sommes, nos habitudes et nos envies. **Il est donc important de les protéger.**

### Comment se protéger et agir ?

- Nous devons **limiter au maximum les données personnelles que nous transmettons** sur internet ou lors de jeux en ligne et il est préférable d'utiliser un pseudo plutôt que notre prénom et notre nom.
- Pour protéger nos comptes, il faut **créer des mots de passe longs** qu'il ne faut transmettre à personne.
- Quand nous utilisons internet, faisons-le en **navigation privée** pour éviter la collecte de nos données.
- Vérifions que **nos comptes sont en « privé »** pour que seules des personnes de confiance aient accès à notre contenu.
- N'envoyons jamais de photos ou de vidéos de nous à une personne que nous ne connaissons pas ou en qui nous n'avons pas confiance.
- Nous vérifions que la **géolocalisation de ton téléphone est désactivée.**

# DONNÉES PERSONNELLES/IMAGES



## LE COIN DES ENFANTS

Tu n'ouvres pas la porte de ta chambre à n'importe qui car c'est un lieu intime. Tu ne racontes pas tous les détails de ta vie à des inconnus. **Il faut être aussi discret sur internet** car parfois, des personnes malveillantes peuvent mal utiliser les informations que tu transmets.

**Sois prudent sur les réseaux sociaux et n'en dis pas trop.** N'oublie pas qu'avant 13 ans tu n'as pas le droit d'être inscrit sur ces plateformes.

**Sur internet, tout ne se partage pas :**

- Une photo de paysage de tes vacances peut être envoyée à n'importe qui et être publique
- Une photo de ton dernier anniversaire avec tes amis doit rester privée (*car ils ne sont peut-être pas d'accord pour que l'image soit diffusée sur internet !*).
- Une photo de ta chambre doit rester discrète et être partagée avec des amis de confiance car ta chambre c'est ton intimité qui ne doit pas être montrée à tout le monde !

## LE COIN DES ADULTES

En France, la **collecte des données personnelles des mineurs est strictement encadrée par la loi** du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles (article 20) qui exige **l'accord du responsable légal** pour la collecte et le traitement des données des mineurs de moins de 15 ans (article 8).

**Avant 13 ans, cela est même totalement interdit.**

## EN SAVOIR PLUS



Depuis 34 ans, l'opération Pièces Jaunes est le **grand rendez-vous de la générosité** de début d'année avec son emblématique tirelire. Grâce à Pièces Jaunes, la Fondation des Hôpitaux **soutient des milliers de projets** dans les établissements de santé pédiatriques publics et privés à but non lucratif. **En 2023, l'opération Pièces Jaunes se déroulera du 11 janvier au 4 février**, chacun de vos dons permettra d'améliorer le quotidien des enfants et des adolescents hospitalisés.

**Comment participer à l'opération Pièces Jaunes ?**

- En faisant un don en ligne sur [piecesjaunes.fr](http://piecesjaunes.fr), par SMS, par chèque ou via l'arrondi en caisse.
- En créant votre cagnotte en ligne personnelle
- En devenant une classe solidaire

Être solidaire, c'est avoir un bon cœur et vouloir aider les autres, même les enfants que l'on ne connaît pas. **En devenant « classe solidaire » pour l'opération 2023**, vous pouvez vous associer à cet élan de solidarité. Les classes qui le souhaitent peuvent **engager des actions collectives** permettant de contribuer à l'opération Pièces jaunes ou créer des liens avec de jeunes malades hospitalisés.



Reconnue d'utilité publique, l'Association e-Enfance/3018 est précurseur depuis 18 ans dans la **protection de l'Enfance en ligne et l'accompagnement à la parentalité numérique**. Point d'entrée unique pour les parents, les enfants et les adolescents sur toutes les problématiques liées aux usages numériques des jeunes et leurs risques potentiels (cyberharcèlement, exposition à des contenus choquants, jeux vidéo, temps d'écran, fake news...), elle opère le 3018, numéro national de prise en charge des victimes ou témoins de violences numériques.

**Gratuit, anonyme et confidentiel, ce service est accessible 6 jours sur 7, de 9 heures à 20 heures :**

- par téléphone
- par tchat sur [3018.fr](http://3018.fr)
- via Messenger, WhatsApp

Une question sur le contrôle parental, les bonnes pratiques en matière d'écrans ou de réseaux sociaux, les moyens de protéger votre enfant des risques d'exposition à des contenus violents ou pornographiques, que faire en cas de harcèlement en ligne... ? **Le site ressource e-enfance.org est là pour vous aider.**